

SOCIÉTÉ NAUTIQUE SAINT-TROPEZ

REGLEMENT POUR LE CHALLENGE INTER CLUBS 2024

PROGRAMME DES COURSES

Courses 1 et 2 27 et 28 janvier Yacht Club International de Port Grimaud Courses 3 et 4 10 et 11 février Société Nautique de Saint-Tropez Courses 5 et 6 29 et 30 juin Club Nautique de Saint Maxime Courses 7 et 8 21 et 22 octobre Club Nautique de Saint-Raphaël

Remise des prix 30 novembre Club house Société Nautique de Saint-Tropez

Il n'y aura qu'une seule course par jour. Les courses annulées ne seront pas recourues.

Il n'y aura pas de weekend de réserve.

REGLES APPLICALES

Les R.I.R (règles d'introduction à a régate).

L'avis de course et la fiche course du club organisateur de la régate.

CLASSES ADMISES

OS1HN B +C+D+E ≤ 20 NETFlamme JAUNEOS2HN D + E >20 NETFlamme MAUVEOS3HN R toutes classes + LFlamme VERTEIRCUn seul groupeFlamme NOIRE

Une autre classe pourra être invitée mais aura un classement séparé.

INSCRIPTION-LICENCE-ASSURANCE

Les bateaux voulant participer à une ou plusieurs courses du CIC devront :

- s'inscrire par ce lien https://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE
- mettre ses documents de course (jauge, assurance, carte de publicité) en pièce jointe de son inscription
- mettre la liste des équipiers à jour

Les courses sont inscrites en grade 5 :

- Chaque concurrent majeur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
- Chaque concurrent mineur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doit fournir :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

PARCOURS

Ils seront définis par le club organisateur de la régate.

Chaque club sera responsable du parcours qu'il proposera dans sa fiche course.

CLASSEMENT

Le classement sera en temps sur temps pour toutes les classes et sera calculé suivant la formule : nombre de points=101(nombre de partants-rang + 1 / nombre de partants +1).

Aucune course ne sera retirée pour le classement général par points.

Seuls les bateaux présents sur l'eau ayant attendu l'annulation du jour seront DNF pour la course du jour.

Le classement général s'effectuera sur le total des 8 courses.

RESULTATS

Après les courses du week-end, chaque club organisateur devra envoyer à la SNST regate@snst.org le WDZ via le fichier FREG

RECLAMATIONS

Les litiges seront traités par chaque club comme indiqué dans les R.I.R et la fiche course.





